

# Module 1

## Séminaire de base Programme détaillé

Jeudi 1 novembre 2012					Vendredi 2 novembre 2012			
08h45-9h00	09h00-10h30	11h00-12h15	14h00-16h00	16h30-18h00	08h30-09h30	09h30-10h30	11h00-12h00	13h30-16h30
Les objectifs du séminaire	Concevoir la loi (Introduction théorique)	Concevoir la loi (Application pratique)	Concevoir la loi (Application pratique)	Evaluer la loi	Les éléments normatifs (titre, préambule, but, objet, définitions, annexes, etc.	Les principes de base de la rédaction législative (langage législatif et structure)	Aspects linguistiques de la rédaction législative	Atelier de rédaction
C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel A. Benoit Office fédéral de la justice	A. Benoit	C. Guy-Ecabert A. Benoit	C. Guy-Ecabert	L. Mader Office fédéral de la justice	C. Rossat-Favre Office fédéral de la justice	P. Gerber Office fédéral de la justice	E. Macheré Chancellerie fédérale	P. Gerber E. Macheré C. Rossat-Favre

# Module 2

# Entraînement en groupe

## Programme détaillé

Entre le module 1 et le module 3  
du 2 novembre 2012 au 21 mars 2013

Entre le module 1 et le module 3 du 2 novembre 2012 au 21 mars 2013			
<b>2 novembre 2012</b>	<b>3 novembre 2012 1<sup>er</sup> février 2013</b>	<b>1er février 2013 21 mars 2013</b>	<b>21 mars 2013</b>
Distribution du mandat de rédaction	Rédaction d'un projet de loi en groupes	Lecture individuelle des projets de loi des autres groupes	Critique des projets de loi

# Module 3

# Séminaire d'approfondissement

## Programme détaillé

Jeudi 21mars 2013					Vendredi 22 mars 2013			
8h45-9h00	9h00-10h30	11h00-12h15	14h00-16h00	16h30-19h00	8h30-10h00	10h30-12h00	13h30-15h00	15h30-16h30
Introduction	Critique des projets de loi	Critique des projets de loi (suite)	Négocier la rédaction et le contenu de la loi	Atelier de négociation (jeu de rôles)	Atelier de rédaction: introduction	Atelier I (questions choisies et apport théorique)	Atelier II (questions choisies et apport théorique)	Atelier III (Questions choisies et apport théorique)
C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel A. Benoit Office fédéral de justice	C. Guy-Ecabert / A. Benoit	C. Guy-Ecabert/ A. Benoit	C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel	F. Tschan Semmers/ C. Guy-Ecabert Université de Neuchâtel	J.-L. Schwaar Vaud A. Tendon Neuchâtel F. Waelti Genève	A. Tendon Neuchâtel	F. Waelti Genève	J.-L. Schwaar Vaud